

Ouverture sociale des grandes écoles : Livre blanc des pratiques, premiers résultats et perspectives

Pierre Tapie, président de la CGE, a présenté aujourd'hui le *Livre blanc de l'ouverture sociale des grandes écoles françaises*. Ce document, qui s'appuie sur le travail de plusieurs centaines de personnes dans les établissements, revient sur les objectifs que se sont fixés les grandes écoles et sur les retours d'expériences de ces 8 dernières années. Il présente des premiers résultats encourageants avec une progression intéressante de la diversité sociale des 220 grandes écoles de la CGE et des évolutions systémiques prometteuses. Consciente du chemin qu'il reste à parcourir, la CGE présente aux pouvoirs publics 7 propositions pour accélérer la dynamique lancée.

La diversité : un objectif prioritaire pour les grandes écoles

Comme promis début 2010, la CGE, dans ce livre blanc, rend compte de son engagement en faveur de la diversité et du travail mené depuis de nombreuses années par les grandes écoles pour favoriser leur ouverture sociale et celle de l'ensemble de l'enseignement supérieur long.

La diversité répond à un souci d'équité citoyenne, comme l'indiquait la CGE en signant la première charte pour l'égalité des chances d'accès aux formations d'excellence en 2005. C'est également un enjeu stratégique pour répondre aux besoins de notre société et de notre économie en matière de talents, de compétences et de capacité d'innovation, d'une part pour atteindre le nombre de cadres supérieurs dont la France aura besoin demain, d'autre part parce que l'innovation naît de la confrontation de référentiels différents. La diversité est nécessaire à la formation de tous.

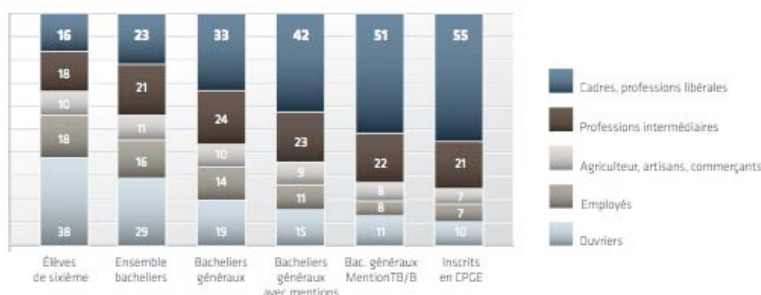
Les démarches d'ouverture sociale répondent à **3 objectifs majeurs** :

- favoriser la réussite des études et de l'insertion professionnelle des jeunes à bon potentiel, de milieu modeste ou de territoires défavorisés, qui pensent que les études longues ne leur sont pas destinées.
- expérimenter de nouveaux fonctionnements pour diversifier les publics candidats et admis dans les grandes écoles
- suggérer de nouvelles pratiques dans le système éducatif français pour éviter de générer des écarts d'ambition et de résultats en fonction du milieu d'origine.

Aujourd'hui, 54% des écoles disposent d'une équipe affectée à cette question. 27% des établissements y consacrent plus de 100 000 € par an. 53% des écoles mobilisées associent des étudiants bénévoles via des programmes de tutorat, et intègrent ces expériences dans les cursus de formation par l'octroi de crédits ECTS, une mention dans le supplément au diplôme ou autres formes de valorisation.

Un élément de contexte : des inégalités sociales dès le plus jeune âge

Répartition des différentes catégories sociales aux différentes étapes de la scolarité (en %)



92% des enfants d'enseignants et 91% des enfants de cadres accèdent au niveau baccalauréat alors qu'ils sont seulement 51% des enfants d'ouvriers non qualifiés et 37% d'enfants d'inactifs à y accéder¹.

D'où la nécessité d'agir en amont du baccalauréat et le plus tôt possible dans la chaîne éducative pour permettre la même réussite scolaire pour tous.

1. Commission des Affaires culturelles du Sénat 2006-2007

Des actions multiples pour répondre à une question complexe :

La question de l'égalité des chances interpelle notre société dans son ensemble : à la fois toute la chaîne scolaire, mais aussi sa relation à la différence culturelle, sociale, territoriale, les cloisonnements entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le monde professionnel, la place qu'elle donne à l'altérité, sa définition élargie de l'excellence et des critères qui la définissent, sa relation au temps, la répartition des rôles entre la famille, l'école, l'entreprise, etc...

Il n'y a pas de solution unique, à une telle problématique. Les grandes écoles ont fait le choix d'agir sur plusieurs leviers :

o En AMONT - Augmenter le vivier de candidats boursiers :

Objectif : convaincre d'oser ces filières longues et de haut niveau, donner l'envie et l'ambition, aider à la construction d'un projet personnel et professionnel pour chacun.

Une implication massive dans les Cordées de la réussite : 34% des écoles étaient engagées en 2008, puis 51% avaient un projet labellisé en 2009. Cette année, 63% écoles sont « têtes de cordées ». La CGE est très favorable à ce dispositif porteur d'évolutions significatives à long terme et a signé la charte des Cordées de la réussite le 24 novembre 2010.

Sur l'année 2009-2010, 87% des grandes écoles menaient des actions **auprès de lycéens** : tutorat étudiant, soutien ou approfondissement scolaire, actions d'ouverture, visites, rencontres, aide à l'orientation et préparation au supérieur.

Prévisions 2010-2011 : 10 000 lycéens tutorés et près de 100 000 lycéens touchés par des actions ponctuelles

Depuis 2008, 30% des grandes écoles ont également des actions de même nature à destination de collégiens, pour développer le goût d'apprendre et leur projet d'avenir. Ces démarches s'inscrivent dans le moyen terme (5-8 ans).

o RECRUTEMENT – Réussir à intégrer une école :

Objectif : connaître les modes d'accès aux grandes écoles et satisfaire les exigences des concours d'entrée

Les grandes écoles sont **convaincues que la multiplicité des modes de recrutement est source de diversité des étudiants**. Aujourd'hui 46% des étudiants des grandes écoles sont issus des CPGE. Les modes d'admissions par voies parallèles se diversifient et de nouvelles filières voient le jour :

- ⇒ 27% des écoles de la CGE ont modifié leurs modalités de recrutement ces 3 dernières années
- ⇒ 45% sont en cours de réflexion pour les faire évoluer à court terme

CONCOURS POST CPGE

Des évolutions sensibles :

- des dispositifs de rattrapage des écarts scolaires du secondaire pour les boursiers
- des stages (« préparons la prépa ») et des écoles d'été créés pour faciliter le démarrage de la prépa
- des aides au financement des concours : gratuité progressive des inscriptions pour les étudiants boursiers du CROUS, depuis 2008.
- un engagement de la CGE au service des candidats issus des DOM-TOM : accueil, accompagnement financier et administratif...

Des pistes complémentaires à creuser suite aux études menées par l'Inspection générale sur les épreuves des concours.

NOUVELLES FILIERES

5 axes de diversification :

- développement de l'apprentissage
- multiplication des recrutements de profils technologiques
- promotion et préparation aux admissions parallèles par des partenariats nouveaux
- mise en place de doubles diplômes grande école - université
- des filières spécifiques pour les bacheliers technologiques, voire professionnels

o PENDANT - Accompagner les étudiants dans leur réussite

Objectif : Réussir ses études en grandes écoles – Financer son parcours dans le supérieur

- 36% des écoles proposent des dispositifs d'accompagnement des étudiants les plus fragiles pour prendre en compte leurs diversités (origines, sexe, situations de handicap) : adaptation des pratiques pédagogiques et développement du suivi individuel des étudiants, soutien disciplinaire, aides sociales...
- Les écoles consacrent un budget important aux aides au financement des études : bourses sociales, assistance matérielle, concours d'entrée gratuits pour les boursiers, aides internes au financement des études, formations par apprentissage... 15% des écoles y consacrent annuellement plus de 500 000 euros, en complément des bourses du CROUS.

Les premiers effets : la diversité sociale des grandes écoles progresse...

En 2009-2010, 61% des écoles ont plus de 30% d'étudiants bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux

Les écoles d'ingénieurs et de management les plus sélectives se situent globalement dans la tranche de 20 à 30% de boursiers, dont 10 à 20% de boursiers CROUS. Les difficultés d'ordre matériel ne font plus partie des barrières à l'entrée de ces écoles.

Les grandes écoles attendent un nouveau bond significatif l'an prochain, compte tenu des évolutions sociologiques des étudiants de CPGE : de 19% de boursiers en 2005-2006 (Source ministère de l'Education nationale), les CPGE sont passées à 25% en 2009-2010 et approcheraient les 30% en 2010-2011.

Évolution de la proportion des boursiers dans l'enseignement supérieur

	1995-1996	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2005-2006
CPGE**	13,5	17,1	18,9	18,8	19,0
Université	21,2	26,6	27,6	28,2	28,8
Dont IUT	-	34,0	36,9	38,3	35,6
STS	39,4	42,4	44,2	43,1	42,8

*Rentrée 2002 ** Sont pris en compte les étudiants des CPGE publiques ou privés sous contrat relevant du Ministère de l'éducation nationale Source : MEN-DEP

Aucun chiffre ne peut à lui seul traduire les évolutions en cours. Mais le faisceau des indicateurs nécessaires pour caractériser les diversités sociales, territoriales, économiques des étudiants montre que la dynamique de la diversité est lancée : les écoles accueillent de plus en plus de boursiers CROUS, d'enfants d'ouvriers ou d'employés, d'apprentis, de jeunes issus de voies technologiques...

7 préconisations de la CGE pour aller plus loin et plus vite :

⇒ **Renforcer les actions en amont du baccalauréat pour aider les jeunes à oser les CPGE et les grandes écoles**

Proposition n° 1 : Améliorer l'égalité des chances dans la réussite scolaire pour les élèves de milieu modeste et dans les lycées dits « défavorisés ».

Proposition n° 2 : Améliorer l'aide à l'orientation dans le secondaire et aider les jeunes à oser les grandes écoles.

Proposition n° 3 : Améliorer le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur

⇒ **Aider les jeunes à réussir leurs études en CPGE et en grande école**

Proposition n° 4 : Rattraper les écarts scolaires entre le niveau à la sortie du bac et celui attendu en grande école

Proposition n° 5 : Adapter les modalités des concours d'entrée aux grandes écoles pour diversifier les connaissances évaluées et tester d'autres compétences et potentiels. Généraliser le principe des TIPE.

Proposition n° 6 : Amplifier la diversification des modalités d'accès aux grandes écoles pour y attirer des profils divers, notamment en termes d'origine sociale via la multiplication des filières par apprentissage ou technologiques, des admissions sur titres ainsi que le développement de passerelles universitaires, de la formation continue et de la VAE.

Proposition n° 7 : Lever les handicaps matériels

Ce livre blanc a été remis officiellement à Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 14 décembre dernier. Valérie Pécresse a choisi de se concentrer sur 4 axes : le développement des voies technologiques, la multiplication des passerelles universités – grandes écoles, l'évolution des épreuves aux concours et enfin continuer le travail déjà entamé sur l'apprentissage. Le ministère va s'employer à travailler avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'éducation dans son ensemble sur ces 4 points dans les mois à venir.

Contacts :

Pauline RICHAUD, TBWA\CORPORATE
(tél : 04.72.59.17.16 – mél : pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com)

Brigitte POREE, Conférence des Grandes Ecoles
(tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr)